

VILLE DE BRUXELLES
Urbanisme – Plans et autorisations
A l'att.de M. Guillaume Michiels
Centre Administratif
Boulevard Anspach, 6
B - 1000 BRUXELLES

V/Réf : F1046/2016
N/Réf. : BXL-2.2541/s.589
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Rue des Pierres, 35.

Transformation de la façade avant, placement d'un isolant, modification des dimensions des baies et placement de garde-corps.

(Dossier traité par Mme Magali Desreumaux)

En réponse à votre lettre du 6 juin 2016, sous référence, reçue le 8 juin, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 22 juin 2016.

La demande concerne un immeuble R+4 de style contemporain entre mitoyens situé dans la zone Unesco autour de la Grand Place. Elle vise à transformer la façade avant, à savoir :

- la mise à l'alignement de la baie longitudinale à gauche et de la vitrine du commerce (du rez-de-chaussée au deuxième étage) ;
- le placement d'un nouveau parement sur isolant, créant une saillie de 15cm, à partir d'une hauteur de 2,85m ;
- le remplacement des menuiseries extérieures des rez-de-chaussée, premier et second étages, la modification des dimensions des baies (nouvelle porte et nouveaux châssis en aluminium thermolaqué de teinte gris anthracite) ;
- le placement de garde-corps aux premier, second et troisième étages.

A l'examen du dossier, la CRMS constate qu'elle n'avait été interrogée sur la demande de PU pour la construction de l'immeuble.

La demande actuelle concerne quelques petites modifications qui n'ont pas d'impact sur le bien protégé, même si elles ne constituent pas une amélioration pour le bien en question.

Le cas échéant, la DMS proposera à la Commission de concertation des conditions supplémentaires pour améliorer le projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à : - B.D.U. - D.M.S. : Mme S. Valcke ; B.D.U. – D.U. : Mme B. Annegarn ;
- M. G. Coomans de Brachène, échevin de l'Urbanisme (par mail) ; Commission de concertation (par mail).